

LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE HISTOIRE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines) 1281, rue des universités 38610 Gières



TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
CALENDRIER DES ACTIVITES PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	3
BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE	4
ORGANISATION DE LA LICENCE	4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	5
CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE D'HISTOIRE	8
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE	_10
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS	_11
TABLEAU RÉCAPITULATIF DOUBLE LICENCE PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE – LETTRES CLASSIQUES	12
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE	_13
1 ^{ER} SEMESTRE	_13
2 ^E SEMESTRE	17

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- Sur le site de l'UFR : http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr

Vous devrez rapidement vous inscrire aux cours :

- 1- Par internet : un lien vous sera communiqué chaque semestre. Vous vous inscrivez aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (options internes, ETC et sport), avant le début de chaque semestre.
- 2- Après avoir réalisé votre IP Web, vous devez éditer votre contrat pédagogique en PDF et le renvoyer à cette adresse : arsh-histoire-contratpedagogique@univ-grenoble-alpes.fr.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, <u>en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle</u> : **prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr**

Ex: Isabelle GAILLARD: isabelle.gaillard@univ-grenoble-alpes.fr

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- Mme Anne LEMONDE, directrice des études de l'UFR
- Mme Anne BEROUJON, co-directrice du département d'histoire.
- Mme Véronique BEAULANDE-BARRAUD, co- directrice du département d'histoire.
- M. Olivier FORLIN, responsable d'année de la licence 1
- Mme Fanny MASSET, responsable de scolarité et renfort scolarité licence histoire
- Mme Christine BIGOT, référente stage, admission et orientation
- Mme Fanny MASSET, référente administrative handicap
- M. Tanguy MARTIN, référent pédagogique handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

CALENDRIER DES ACTIVITES PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

1er semestre 2025/ 2026

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 1er septembre au vendredi 5 septembre 2025

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 8 septembre 2025 au matin

Lundi 15 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS: Vendredi 12 décembre 2025 au soir

EXAMENS: Du lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre 2025 et du lundi 5 janvier

au vendredi 9 janvier 2026

2e semestre 2025 / 2026

DÉBUT DES COURS: Lundi 12 janvier 2026 au matin

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS: Vendredi 17 avril 2026 au soir

EXAMENS: Du lundi 27 avril 2026 au mercredi 13 mai 2026

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1e et du 2e semestre : à partir du lundi 1er juin jusqu'au vendredi 19 juin 2026

JOURS FÉRIÉS

Samedi 1er novembre 2025 (Toussaint); Mardi 11 novembre 2025 (Armistice); Jeudi 25 décembre 2025 (Noël), Jeudi 1er janvier 2026 (Jour de l'an); Lundi 6 avril 2026 (Pâques); vendredi 1er mai 2026 (Fête du travail); Vendredi 8 mai 2026 (Victoire 1945); Jeudi 14 mai 2026 (Ascension); Lundi 25 mai 2026 (Pentecôte); Mardi 14 juillet 2026 (Fête nationale)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT: du vendredi 24 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOËL: du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin. **HIVER**: du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 23 février 2026 au matin. **PRINTEMPS**: du vendredi 3 avril 2026 au soir au lundi 13 avril 2026 au matin.

BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE

En vous inscrivant en licence d'histoire, vous vous apprêtez à suivre trois années d'apprentissage d'une discipline vivante, en étroite connexion avec les enjeux et débats du monde d'aujourd'hui.

La connaissance historique est, en effet, toujours renouvelée par les questions que les femmes et les hommes posent à leur présent.

Ainsi, l'histoire permet non seulement d'interroger l'actualité, mais aussi de replacer cette dernière dans une temporalité longue. Elle nous donne des outils pour comprendre d'où nous venons et comment et pourquoi les changements interviennent.

La première année de licence vous permet d'acquérir un socle de connaissances dans les quatre périodes fondamentales que sont l'Antiquité, le Moyen Âge, la période Moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) et la période Contemporaine (XIX^e siècle à aujourd'hui).

Elle vous apprend aussi les méthodes de la dissertation et du commentaire de documents historiques.

Les deuxième et troisième année vous amènent à approfondir votre connaissance de l'histoire dans ses multiples dimensions : histoire politique mais aussi sociale, économique et culturelle ; histoire de France tout comme histoire européenne et mondiale.

Ces deux années sont aussi l'occasion de réfléchir plus précisément à votre projet professionnel et de se confronter pour la première fois à la recherche en histoire.

Toute l'équipe pédagogique et administrative est là pour vous aider au fil de ce parcours.

Cependant il ne pourra être mené à bien sans un travail personnel régulier et approfondi, au cours duquel vous apprendrez à utiliser les outils de connaissance numériques, mais surtout en donnant la priorité à la lecture des livres et à la fréquentation des bibliothèques.

Bonnes études d'histoire à toutes et tous!

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit en première année d'Histoire, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de <u>Licence mention Histoire</u>, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*): la Licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre Licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

Du monde grec ancien à l'histoire du Moyen-Orient au XXe siècle, en passant par la France de Louis XIV, un étudiant en licence d'histoire embrasse en trois ans, des siècles et des civilisations multiples afin d'avoir un socle de connaissances équilibré et solide. À l'université, l'étude de l'histoire se découpe en quatre grandes périodes, chacune est traitée selon un angle politique, économique, social, religieux ou culturel.

La licence permet d'acquérir des outils utiles en matière de recherche, de traitement de la documentation et de l'information et participe à la formation du citoyen, ouvert sur l'Europe et le monde et à la compréhension des grands enjeux contemporains.

Certains et certaines d'entre vous ont été admis en L1 moyennant un dispositif de soutien méthodologique, appelé dispositif « Oui Si ».

Cela signifie que nous vous proposons un accompagnement personnalisé d'aide à la réussite, encadré par un contrat pédagogique.

En acceptant ce contrat pédagogique, vous vous engagez à suivre les deux mesures d'accompagnement suivantes :

- d'une part un enseignement de « Communication écrite et orale »,
- d'autre part un tutorat assuré par des étudiants ou étudiantes de Master en histoire.

Tous deux sont à suivre au premier semestre (S1) ET au second semestre (S2)

Une réunion de rentrée spécifique au dispositif « Oui Si » est organisée à la rentrée, reportez-vous au site web de l'UFR ARSH, <u>rubrique Rentrée 2025</u> pour accéder aux informations détaillées.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Chaque semestre est divisé en UE (Unité d'Enseignement) de 24h ou 48h, qui comportent chacune 24h de cours magistral (CM), soit 2h par semaine, et 24h de Travaux Dirigés (TD) soit 2h par semaine.

La formation de première année représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD compris) hebdomadaire.

<u>Attention</u>: chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel!

TUTORAT

Pour vous guider dans votre travail personnel, l'UFR recrute des étudiants de Master qui organisent des séances d'aide méthodologique toute l'année. Au premier semestre la participation au tutorat est uniquement fondée sur le volontariat (sauf si vous êtes inscrits en licence renforcée ou étalement). Ne négligez pas cette chance !

Au second semestre, sur recommandation du jury ou de vos enseignants, vous pourrez être inscrit dans un groupe de tutorat : en ce cas la participation est obligatoire. Mais il est toujours possible aux volontaires de suivre également ces séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH: https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/

CONTROLE CONTINU (CC):

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, <u>les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif</u>. La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).

- En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis défaillant au cours)
- Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez <u>également et seulement sur votre adresse mail UGA</u>.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant.**

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance!

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à 10/20 ou défaillant.

ATTENTION!

Vous <u>DEVEZ REPASSER</u> toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure (L2).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **1**^{er} **juin 2026** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant.

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20).**

La renonciation à la compensation entraine de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le!

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE D'HISTOIRE

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio. Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des "modèles de langage de grande taille" (*Large Language Models*). Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateurs sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles¹. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage.

Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas de la même manière que les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le **token ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître** en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur. Pour le formuler autrement, il devine le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent, et non systématiquement le plus exact.

Ces applications peuvent donc véhiculer des informations historiques fausses, incomplètes, historiographiquement dépassées ou logiquement incorrectes. Il est donc indispensable d'en faire un usage critique, réfléchi et responsable, d'autant plus dans un contexte universitaire.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent².

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante du département d'histoire proscrit fermement certains usages, notamment lorsque l'IA générative tend à se substituer à l'étudiant pour produire un travail original.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

- ✓ Je peux m'en servir comme correcteur orthographique.
 - → Dans ce cas-là, je fais preuve d'honnêteté intellectuelle et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de les comprendre afin de progresser.
- Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.
 - → Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.
- Je peux m'en servir, dans un premier temps, pour chercher des informations sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque je le lis pour la première fois.
- → Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire historique et un manuel pour vérifier la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**.

¹ Chaque token a un identifiant unique dans le modèle de langage.

² https://lejournal.cnrs.fr/articles/penser-des-datacenters-moins-energivores, consulté le 17 avril 2025.

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

- X Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.
 - → Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du plagiat. De plus, les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.es et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles qu'ils vous conseillent.
- X N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.
 - → Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE

SEMESTRE 1							
UE 1 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	✓ Histoire moderne CM✓ Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits		
UE 2 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	✓ Histoire contemporaine CM✓ Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits		
UE 3 <i>Coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Introduction à la géographie culturelle	24h CM	24h TD	6 crédits		
UE 4 coef. 2	MÉTHODOLOGIE	✓ Méthodologie du TravailUniversitaire✓ Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits		
UE 5	OPTIONS D'OUVERT 2 options au choix : ✓ Option 1 : opt ou information ✓ Option 2 : ETC	24h CM		3 crédits			
SEMESTRE 2							
UE 6 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	✓ Histoire ancienne CM✓ Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits		
UE 7 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	✓ Histoire médiévale CM✓ Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits		
UE 8 coef. 3	GÉOGRAPHIE	✓ Tableaux de la Géographie de la France	24h CM		6 crédits		
UE 9 <i>coef.</i> 1	LANGUE	Langue vivante - Anglais obligatoire		24h TD	3 crédits		
UE 10 coef. 2	ou Informatio	URE ions internes UFR ARSH OU sociologie (UFR SHS) n-communication (UFR LLASIC) interdisciplinaire ou sport ou langue (SDL)	24h CM 24h CM		3 crédits		

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS

		SEMESTRE 1						
UE 1 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	✓ Histoire moderne CM✓ Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits			
UE 2 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	✓ Histoire contemporaine CM✓ Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits			
UE 3 coef. 3				12h TD	5 crédits			
UE 4 coef. 2	MÉTHODOLOGIE	✓ Méthodologie du TravailUniversitaire✓ Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits			
UE 5 coef. 2	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options:				4 crédits			
	SEMESTRE 2							
UE 6 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	✓ Histoire ancienne CM✓ Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits			
UE 7 coef. 5	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	✓ Histoire médiévale CM✓ Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits			
UE 8 coef. 3	GÉOGRAPHIE	Géographie	24h CM	12h TD	5 crédits			
UE 9	LANGUE	Langue vivante -Anglais obligatoire		24h TD	2 crédits			
UE 10 coef. 2		OPTION LAS	48h CM		5 crédits			

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

Pour l'option LAS : vous recevrez les informations directement par la Faculté de médecine.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DOUBLE LICENCE PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE – LETTRES CLASSIQUES

		SEMESTRE 1				
UE 1 coef. 6	FONDAMENTALE HISTOIRE	Histoire contemporaine	24h CM	24h TD	6 crédits	
UE 2 coef. 6	GEOGRAPHIE	Introduction à la géographie culturelle	24h CM		6 crédits	
UE 3 coef. 3	OUVERTURE	✓ Option interne histoire✓ Option interne ARSH	24h CM 24h CM		3 crédits	
UE 4 coef. 6	LITTÉRATURES ET HUMANITÉS	 ✓ Les genres littéraires 1 (poésie et roman) ✓ Panorama de la littérature latine ✓ Lecture littéraire (poésie et roman) 	48h CM (2x24h)	24h TD	6 crédits	
UE 5 coef. 6	LANGUE LATINE ET LANGUE GRECQUE	✓ Latin / grec vivant 1 + ✓ Latin 1-A OU latin 2-A + ✓ Grec 1-A OU grec 2 – A		72h TD (3x24h)	6 crédits	
UE 6 coef. 3	LANGUE (UFR LLASIC)	Langue vivante		24h TD	3 crédits	
SEMESTRE 2						
UE 7 coef. 6	FONDAMENTALE HISTOIRE	Histoire médiévale	24h CM	24h TD	6 crédits	
_		Histoire médiévale Tableaux de la Géographie de la France	24h CM 24h CM	24h TD	6 crédits 6 crédits	
coef. 6	HISTOIRE	Tableaux de la Géographie de la		24h TD		
coef. 6 UE 8 coef. 6 UE 9	HISTOIRE	Tableaux de la Géographie de la France	24h CM	24h TD	6 crédits	
coef. 6 UE 8 coef. 6 UE 9 coef. 3	HISTOIRE GEOGRAPHIE OUVERTURE LITTERATURE ET	Tableaux de la Géographie de la France Option interne histoire ✓ Les genres littéraires 2 (théâtre et essai) ✓ Lecture littéraire (théâtre et essai) ✓ Littérature antique et ses	24h CM 24h CM		6 crédits 3 crédits	

Concernant les descriptifs des enseignements de Lettres, voir avec **l'UFR LLASIC** (Langages, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication)

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE

1ER SEMESTRE

UE 1 FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

LES EUROPEENS ET LA MONDIALISATION A L'EPOQUE MODERNE

Naïma Ghermani et Gilles Montegre

Ce cours vise à comprendre comment les Européens ont envisagé le monde, depuis les premières grandes explorations jusqu'à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et à analyser l'impact qu'a représenté pour eux et pour les autres une telle découverte. Les progressions et les conquêtes faites par les Portugais et les Espagnols, puis par les Anglais, les Hollandais et les Français, ont revêtu des enjeux majeurs, engendrant une première « mondialisation » qu'il s'agira d'étudier tant sur le plan économique que sur le plan géopolitique, social et culturel, en prenant en considération les diverses formes ambivalentes de ces premières colonisations.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtrise de la chronologie et du cours magistral
Analyse et commentaire de documents
Capacité de rédaction
Méthode de la dissertation
Savoir problématiser un sujet
Recherche documentaire en bibliothèque
Lectures d'articles et de livres spécialisés sur le sujet du cours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : exercices de commentaire, dissertation, recherche documentaire en

bibliothèque, lectures d'articles et de livre. Type d'épreuve terminale : dissertation. Durée : 4h

Session 2: type d'épreuve : dissertation. Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Dossier « Les Grandes Découvertes », numéro spécial de la revue L'Histoire, n° 355, juillet-août 2010. Romain BERTRAND, « Colonisation, une autre histoire », *La documentation photographique*, n°8114, novembre - décembre 2016

Christian GRATALOUP, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007.

Serge GRUZINSKI, L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVIe siècle, Paris, Fayard, 2012.

Jean-Michel SALLMANN, *Nouvelle histoire des relations internationales. Tome 1. Géopolitique du XVI^e siècle (1490-1618),* Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 2003

UE 2 FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

♣ HISTOIRE DE L'EUROPE AU XIX^E SIECLE (1814-1914): FONDEMENTS ET MUTATIONS OLIVIER FORLIN ET JULIEN CARANTON

Le XIX^e siècle est un moment décisif dans le passage de l'Ancien Régime à l'Époque contemporaine, celle de l'industrie, des villes, des masses, de la libéralisation politique et des nations. C'est en Occident, et notamment en Europe, que les transformations sont les plus importantes. Ce cours étudiera donc ces mutations en détaillant leurs aspects économiques, sociaux, politiques et culturels.

Six États européens sont au programme : Royaume-Uni, France, États allemands puis Allemagne, États italiens puis Italie, Autriche puis Autriche-Hongrie, Russie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtriser le cadre chronologique de l'Europe du XIX^e siècle

Maîtriser l'espace européen du XIX^e siècle et son échelle de fonctionnement (en Europe mais aussi à l'échelle mondiale)

Maîtrise des grands enjeux économiques, culturels, politiques et sociaux de l'histoire européenne Initiation à la méthodologie du commentaire de document et de la dissertation

Rédiger une réflexion historique dans une langue claire et limpide

Savoir lire des ouvrages et articles scientifiques en histoire, en produire une synthèse

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<u>Session 1</u>: type de contrôle continu : évaluation des TD en contrôle continu : divers travaux rendus par les étudiants, un devoir sur table. Durée : 2h

Type d'épreuve terminale : évaluation des CM : écrit (au choix : commentaire de documents ou dissertation) Durée : 4h

Session 2: type d'épreuve : écrit (au choix : commentaire de documents ou dissertation) Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ANCEAU Éric, Introduction au XIX^e siècle, 2 vol., Paris, Belin, 2003-2005.

BAYLY Christopher Alan, La naissance du monde moderne, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2007.

BOURGUINAT Nicolas et PELLISTRANDI Benoît, Le 19^e siècle en Europe, Paris, Armand Colin, 2003.

CARON Jean-Claude et VERNUS Michel, *L'Europe au XIX*^e siècle. Des nations au nationalisme (1815-1914), Paris, A. Colin, 2012.

DELALANDE Nicolas et TRUONG-LOÏ Blaise, *Histoire politique du XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021

DELPECH David et ROLLET Stella, La France dans l'Europe du XIX^e siècle, 1802-1914, Paris, A. Colin, 2017.

REMOND René, Introduction à l'histoire de notre temps ; t. 2 : Le XIX^e siècle, Paris, Le Seuil, 1994.

VENAYRE Sylvain, SINGARAVELOU Pierre, Histoire du monde au XIXe siècle, Paris, Fayard, 2017.

UE 3 GÉOGRAPHIE (24H CM / 24H TD) - 6 ECTS

❖ INTRODUCTION A LA GEOGRAPHIE CULTURELLE, LES DECOUPAGES EN QUESTION SARAH MEKDJIAN ET LISE LANDRIN

La géographie - dont l'étymologie grecque signifie écrire, dessiner la Terre- est une discipline qui s'institutionnalise au XIXe siècle en France. La cartographie est un de ses outils et projets principaux : écrire et dessiner ce qui est totalisé comme « le monde, la Terre », mais aussi découper, classer, objectiver « le monde » en « continents », « sous-continents », « régions », mais aussi « métropoles », « colonies », « cultures sauvages, primitives, exotiques », « civilisées » etc. Les éléments physiques : mers, océans fleuves, lignes de crêtes en montagnes servent de frontiérisation dite « naturelle » pour distinguer aussi des sous-ensembles de « populations », classées pendant longtemps selon des critères raciaux, également naturalisés, depuis des contextes impériaux et coloniaux.

Les critiques du racisme, du déterminisme géographique, du colonialisme, ainsi que les décolonisations, ont permis une transformation relative de ces découpages, avec une persistance néanmoins de géographies, cartographies et anthropologies d'«aires culturelles ou civilisationnelles », qui servent notamment des intérêts scientifiques, politiques, et économiques, en particulier touristiques.

Que peut vouloir dire et quelles conséquences scientifiques et politiques pourraient avoir des pratiques d'indiscipline de la géographie et de ses « aires géo-culturelles » ?

Ce cours sera fait à deux voix, avec deux enseignantes de géographie qui associent leurs approches, en référence à des travaux de géographie, mais aussi d'histoire de la géographie, d'histoire, d'anthropologie, de philosophie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Analyser des documents cartographiques, iconographiques Analyser de discours scientifiques, politiques Étudier des controverses scientifiques Argumenter.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : non concerné. Type d'épreuve terminale : écrit. Durée : 2h

Session 2: type d'épreuve : oral

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GRATALOUP C., 2020, L'invention des continents et des océans, Paris, Larousse, 255 p. GRATALOUP C., 2023, Géohistoire de la mondialisation, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 352 p. LEVI-STRAUSS C., 1987, 1952, Race et histoire, Paris, Gallimard, Folio Essais, 144 p. SINGARAVELOU P. (dir.), 2008, L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX^e et XX^e siècle, Paris, Belin, 288 p.

UE 4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (24H TD) - 3 ECTS

❖ Methodologie du travail universitaire (12 h td)

Un descriptif vous sera remis lors de la 1^{re} séance.

♦ CULTURE NUMERIQUE — (12H TD)

Cet enseignement vise à faire saisir aux étudiantes et étudiants les évolutions du métier d'historien à l'heure du numérique. L'encyclopédie libre *Wikipédia* est l'une des meilleures illustrations des bouleversement de ces vingt dernières années en matière de diffusion du savoir historique. Aujourd'hui, c'est l'essor de l'intelligence artificielle qui pose de nombreuses questions à la communauté des historiens. Dès lors, face à la massification de l'information en ligne, comment opérer, dans le cadre d'un exposé ou d'une recherche, des choix raisonnés ? Qu'est-ce qu'une information historique pertinente ? Comment mesurer sa fiabilité ?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Saisir les transformations de la discipline historique à l'heure du numérique.

Comprendre ce qu'est le Web 2.0.

Savoir mesurer la fiabilité d'une information en ligne.

Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1: type de contrôle continu : exercices réalisés dans le cadre des travaux dirigés.

<u>Session 2</u>: type d'épreuve : examen de deux heures.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Lionel BARBE, Louise MERZEAU et Valérie SCHAFER (dirs.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest (coll. « Sciences humaines et sociales »), 2015.

En ligne: https://books.openedition.org/pupo/4079

Philippe RYGIEL, *Historien à l'âge du numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017. [Voir le chapitre X intitulé « De quoi le Web est-il l'archive ? »]

UE 5 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM / 3 ECTS)

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

✓ OPTION 1 : AU CHOIX OPTION INTERNE UFR ARSH, OU OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS) OU OPTION INFO-COM (LLASIC)

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options » Lien : https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/

✓ <u>OPTION 2</u>: ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX À CHOIX INTERDISCIPLINAIRES (ETCI) OU ETC SPORT OU ETC LANGUE

Toutes les informations sur les ETC sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH « : « Vos options » **Lien** : https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/

FORUM DES ETC 2025

ETC interdisciplinaires

Le forum aura lieu le **mercredi 3 septembre 2025 de 13h30 à 16h30**, patio du bâtiment MUSE Le lien d'accès ainsi que toutes les informations nécessaires seront mentionnés sur la page des ETC interdisciplinaires.

ETC sport

Forum des sports de la seconde chance **le jeudi 11 septembre 2025 de 18h00 à 20h00**, CSU (Piscine universitaire).

Pour s'inscrire en sport, il faut candidater :

- **Du mercredi 3 septembre 2025 à partir de 9h jusqu'au mercredi 10 septembre 2025 à 12h**Se connecter à Mon Compte SUAPS [identifiants AGALAN / login + mot de passe]
Faire 2 vœux [Mes Activités > choisir 2 créneaux dans 1 ou 2 activités]
Pour obtenir les informations, contactez le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Courriel: suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

ETC langue:

Pour obtenir les informations concernant les ETC langue, contactez le Service Des Langues (SDL) Courriel : sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

2^E SEMESTRE

UE 6 FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE (24H CM / 24H TD) - 9 ECTS

LE MONDE GREC AU V^E SIECLE AV. NOTRE ERE: INITIATION A L'HISTOIRE ANCIENNE. LA CITE DANS LE MONDE GREC

OLIVIER MARIAUD

Aujourd'hui encore, les historiens considèrent que la cité-Etat (polis) est la forme la plus fréquente d'organisation politique de la Grèce antique.

Si l'image première est celle du berceau du débat contradictoire et de la démocratie, la polis ne se résume toutefois pas à des formes politiques ou institutionnelles. Le concept de cité-État recouvre également tous les aspects de la vie collective des Grecs : sociaux, culturels, religieux, économiques, territoriaux qui s'entremêlent de manière complexe et dynamique.

À travers l'étude des documents d'époque et des analyses des historiens, le cours s'efforcera de présenter ce que signifie pour les Grecs la vie en cité à travers son histoire, mais aussi en fonction des différentes cités (Sparte, Athènes, Corinthe, Milet, Massalia...), en un mot, de retranscrire ce que furent les expériences de la polis.

COMPETENCES SPECIFIQUES VISÉES

Initiation aux problématiques propres à l'histoire ancienne

<u>Travail attendu</u>: outre la présence aux CM et aux TD (total: 48h pour le semestre), le cours requiert un travail personnel de lectures autour du cours ou pour préparer vos présentations orales (approx. 45h, soit env. 3-4h/semaine en moyenne), de rédaction (cf. Devoir maison et exposé ci-dessous; approx. 20h) et de révisions (env.20h).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<u>Devoir maison</u>: il s'agira de rédiger une synthèse chapitre de manuel sur un thème relatif au cours. 2 pages attendues (équivalent env. 1000 mots interligne simple, format Word ou assimilé).

<u>Participation TD</u>: une participation active est attendue. Chaque étudiant devra effectuer une présentation orale sous la forme d'exposé-commentaire de document.

Examen final: commentaire de document ou dissertation au choix.

<u>Session 1</u>: type de contrôle continu : DM et oral. Type d'épreuve terminale : écrit (commentaire de document ou dissertation) Durée : 4h

<u>Session 2</u>: type d'épreuve : oral. Durée : 1h (30 min de préparation ; 20 min de passage ; 10 min de questions)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Manuel principal : R. LONIS, *La cité dans le monde grec*, Paris, Nathan université, 1994 (1^{ère} édition ; 2010 2^{nde} édition).

Autres manuels indispensables (dans l'ordre d'utilité pour le cours...) :

J.-M. ROUBINEAU, Les cités grecques (VI^e-II^e siècles av. J.-C.). Essai d'histoire sociale, Paris, PUF, 2015.

R. ETIENNE, Chr. MULLER & Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2000 (1^{re} édition); 2014 2^e édition).

M.H. HANSEN, *Polis, une introduction à la cité grecque*, Paris, Belles Lettres pour la traduction française, 2008

Pour le contexte historique, la collection Point Histoire (poche)

J.-C. POURSAT, *La Grèce préclassique, des origines à la fin du VI^e siècle*, Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995.

Edmond LEVY, *La Grèce au V^e siècle. De Clisthène à Socrate,* Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995

Pierre CARLIER, *Le IV^e Siècle grec. Jusqu'à la mort d'Alexandre,* Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995.

UE 7 FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE (24H CM / 24H TD) - 9 ECTS

❖ Introduction a l'histoire du Moyen Âge en Occident au (iv^e- xiii^e siecle) Vincent Alleau

Ce cours est une introduction à l'histoire du Moyen Âge en Occident, de la division de l'Empire romain en 395 au début du XIV^e siècle. Son objectif est de retracer la formation de nouvelles entités politiques en Occident, de l'émergence des royaumes germaniques, dits « barbares » à la fin du V^e siècle, à la construction d'États en Europe. Cet enseignement permettra de réfléchir aux transformations sociales, politiques, économiques et religieuses en Occident sur le temps long.

On abordera les principales phases de l'histoire politique, le rôle de l'Eglise comme institution, l'histoire des villes et des campagnes et l'histoire culturelle. Le cours suivra une organisation à la fois chronologique et thématique et permettra de se familiariser avec les grands enjeux historiques de cette période.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Compréhension des sources médiévales, maîtrise de notions historiques, lecture et synthèse de travaux historiques, organisation des connaissances, maîtrise du commentaire de documents médiévaux

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<u>Session 1</u>: type de contrôle continu : exposés oraux, préparation de dossiers écrits en groupe ou individuels, préparation à l'analyse de sources médiévales. Type d'examen terminal : (Histoire) commentaire écrit de documents - (HAA) : maîtrise de notions, de la chronologie et de la bibliographie ; réponse argumentée à des questions. Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : commentaire écrit de documents. Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Michel BALARD, Michel ROUCHE et Jean-Philippe GENET, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette Supérieur, édition mise à jour, 2017.

Geneviève BÜHRER-THIERRY et Charles MERIAUX, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2014, p. 639-644.

Joël CHANDELIER, L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400 – 1500), Paris, Belin, 2021

Stéphane COVIAUX et Romain TELLIEZ, Le Moyen Âge en Occident, Paris, Armand Colin, 2019.

Alain DUCELLIER, Michel KAPLAN, Bernadette MARTIN et Françoise MICHEAU, *Le Moyen Âge en Orient, Byzance et Islam*, Paris, Hachette Supérieur, édition mise à jour, 2014.

Robert FOSSIER, L'Occident médiéval, Ve-XIIIe siècle, Paris, Hachette Supérieur, rééd. 2001.

Claude GAUVARD, La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle, Paris, PUF, rééd. 2008, p. 535-546.

Jacques LE GOFF, La civilisation de l'Occident médiéval, Paris, rééd., Flammarion, 2008.

François-Olivier TOUATI, *Vocabulaire historique du Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam)*, Paris, les Indes savantes, nouvelle édition, 2016.

UE 8 GÉOGRAPHIE (24H CM / 24H TD) - 6 ECTS

❖ GEOGRAPHIE DE LA FRANCE : INTRODUCTION DE LA GEOGRAPHIE DE LA FRANCE HUGO CUPRI

À la manière des peintres pointillistes de la fin du XIX^e siècle, ce cours se propose d'explorer la personnalité géographique de la France par « touches successives » - démographique, environnementale, paysagère, culturelle et sociale – en faisant aussi la part belle à la diversité des espaces anthropisés qui la colorent. En retirant tout à la fois des « impressions » sensibles et une « vue » raisonnée de la France, on s'intéressera, à gros traits, aux territoires qui la composent dans leurs (dés)équilibres, rapports réciproques, aménagements et mises en valeur, solidarités et disparités, cultures et terroirs, risques environnementaux et modes d'habiter. Avec cette idée-force que l'originalité de la France tient moins à

une « identité » territoriale unidimensionnelle et peinte une fois pour toutes sur une toile, qu'à des tableaux régionaux vivants qui, même si parfois jaloux de leur individualité, restent traversés par de communes valeurs, principes, territorialités et imaginaires. N'y-a-t-il pas urgence à faire savoir que la France est un construit humain, national et politique au long cours et que c'est dans sa géographie qu'on a trouvé, et qu'on trouve encore aujourd'hui, matière à la (ré)inventer?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Acculturation aux manuels généraux de géographie de la France.

Acquérir de grands repères géographiques.

Savoir-penser le territoire français dans son unité et sa diversité en exerçant un esprit de synthèse.

Approfondir des connaissances thématiques relevant de différents champs de la géographie (géopolitique, économique, physique, culturelle, environnementale et sociale).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<u>Session 1</u>: type d'épreuve terminale : paragraphe argumenté en réaction à une question générale sur la géographie de la France. Durée : 2h.

<u>Session 2</u>: type d'épreuve : oral de rattrapage sur un document iconographique (carte topographique ; publicité ; photographie de paysage ; infographie). Durée : 15 minutes de préparation. 15 minutes de passage.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Isabelle JUGNET, Gérard LABRUNE, *La géographie de la France - Repères pratiques*, Nathan, 2022. Charlotte RUGGERI, *La France - Géographie des territoires*. 2e édition. Ellipses, 360 pages, 2021. VEYRET Yvette, *La France, milieux physiques et environnement*, 2^e édition, coll. Cursus, Armand Colin, 2013.

Paul VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau de la géographie de la France*, (1903), 2009, Éditions Des Équateurs (*édition de 1903 disponible en ligne à l'adresse URL suivant :* https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k317512d?rk=21459;2

UE 9 LANGUE: ANGLAIS (24H TD) - 3 ECTS

Our changing world

This course explores various facets of human society relating to recent history through a wide range of documents touching on historical and current events as well as aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1: 100% contrôle continu. 2 oraux (50%) 3 écrits (50%)

Session 2 : in écrit et un oral valant chacun 50% du résultat. Durée : 1h

UE 10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM) – 3 ECTS

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ OPTION 1: AU CHOIX OPTION UFR ARSH OU OPTION INFO-COM OU OPTION SOCIOLOGIE
- ✓ OPTION 2 : ETC INTERDISCIPLINAIRE OU SPORT OU LANGUE (SDL)

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options » **Lien :** https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/

Vos contacts

ACCUEIL: RDC ARSHI

Nathalie CAU arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ HISTOIRE

arsh-licence-histoire@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr 04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2º ÉTAGE ARSHI

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable: Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr